

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE MEDICO-LEGALE

Faculté de Médecine de STRASBOURG

4 rue Kirschleger
67085 STRASBOURG Cedex
03.68.85.35.20

Faculté de Médecine de Dijon

7 boulevard Jeanne d'Arc
BP 87900
21079 DIJON Cedex
03.80.39.32.00

Faculté de Médecine de Besançon

19 rue Ambroise Paré
25030 BESANCON Cedex
03.63.08.22.00

Responsables du diplôme :

Professeur Michel PATRIS

Psychiatrie II – C.H.R.U. de Strasbourg
1 place de l'Hôpital
67091 STRASBOURG Cedex
03.88.35.89.43
profmpatris@gmail.com

Professeur Jean-Sébastien RAUL

Institut de Médecine Légale
11 rue Humann
67085 STRASBOURG Cedex
03.68.85.33.61
js.raul@unistra.fr

Professeur Pierre VIDAILHET

Psychiatrie I – C.H.R.U. de Strasbourg
1 place de l'Hôpital
67091 STRASBOURG Cedex
03.88.11.52.47
pierre.vidailhet@chru-strasbourg.fr

Collège des enseignants :

Docteur Philippe AMARILLI – EPSAN – 141 avenue de Strasbourg 67173 Brumath
03.88.64.61.02 – philippe.amarilli@ch-epsan.fr

Docteur François BIRINGER – C.R.A.V.S. – C.H.R.U. de STRASBOURG
03.88.11.51.07 – francois.biringer@chru-strasbourg.fr

Professeur Bernard BONIN – Faculté de Médecine de Dijon - 7 boulevard Jeanne d'Arc - BP 87900
21079 DIJON Cedex - 03.80.39.32.00 - bernard.bonin@chu-dijon.fr

Professeur J-L. CHOPARD – Médecine Légale – C.H. de BESANCON
03.81.21.83.94 / 84.95 - jlchopard@chu-besancon.fr

Docteur Audrey FARRUGIA – Institut de Médecine Légale – 11 rue Humann 67085 Strasbourg Cedex
03.68.85.33.01 – 03.68.85.33.43 – audrey.farrugia@unistra.fr

Docteur Vincent FONTAA – C.H.R.U. de STRASBOURG
03.88.12.81.73 / 17674 - vincent.fontaa@chru-strasbourg.fr

Professeur Irène FRANCOIS-PURCELL – Faculté de Médecine de Dijon - 7 boulevard Jeanne d'Arc -
BP 87900 21079 DIJON Cedex - 03.80.29.39.16 - irene.francois@chu-dijon.fr

Docteur Jean-Richard FREYMANN – 5 rue Sleidan - 67000 STRASBOURG
03.88.41.15.25 - freymjr@wanadoo.fr
Services de Psychiatrie I et II – C.H.R.U. de STRASBOURG – 03.88.11.66.48

Docteur Annie GERAUT – Institut de Médecine Légale – 67085 Strasbourg Cedex
annie.geraut@chru-strasbourg.fr

Docteur Laurence LALANNE-TONGIO – Service de Psychiatrie I – C.H.R.U. de STRASBOURG
03.88.11.51.35 – laurence.lalanne@chru-strasbourg.fr

Docteur Dominique MARCOT – Lausanne – dominiquemarcot@yahoo.fr

Professeur Sylvie NEZELOF – Service de pédopsychiatrie – CHU de Besançon
03.81.21.81.52 – snezelof@chu-besancon.fr

Professeur Jean-Sébastien RAUL – Institut de Médecine Légale - 11 rue Humann 67085
STRASBOURG Cedex - 03.68.85.33.61 - js.raul@unistra.fr

Docteur Jean-Georges ROHMER - Service de Psychiatrie II – C.H.R.U. de STRASBOURG
03.88.11.64.05 - jean-georges.rohmer@chru-strasbourg.fr

Professeur Pierre VIDAILHET – Service de Psychiatrie I – C.H.R.U. de STRASBOURG
03.88.11.52.47 - pierre.vidailhet@chru-strasbourg.fr

Docteur D. WIRRMANN – C.H. de ROUFFACH
03.89.78.78.30 - d.wirrmann@ch-rouffach.fr

Objectifs du diplôme :

Ce DIU a pour objectif de garantir une formation théorique et clinique de haut niveau aux praticiens qui souhaitent consacrer une partie de leur activité au domaine de l'expertise en psychiatrie et à la pratique de la psychiatrie médico-légale

Durée du diplôme : Un an.

Nombre de places : 15

Conditions d'accès et d'inscription :

Tous les étudiants en médecine en cours de 3^{ème} cycle d'études, et tout praticien spécialisé ou non en psychiatrie, engagé dans une pratique publique ou privée ouvrant droit à la pratique d'expertise judiciaire.

Peuvent s'inscrire, dans la mesure des places disponibles et après examen de leur dossier, des psychologues cliniciens, et selon des modalités pédagogiques aménagées des professionnels directement concernés par l'expertise judiciaire sans être nécessairement destinés à sa pratique.

Volume horaire :

Le D.I.U. comprend **100 heures** d'enseignement magistral et dirigé et de stage répartis comme suit :

• **Enseignement magistral et dirigé (60 heures)** bloquées en cinq séminaires de 2 jours (jeudi et vendredi) comprenant :

- 3 heures de cours le matin (30 heures)
- 3 heures de travaux dirigés l'après-midi (30 heures) sous forme de :
 - jeux de rôle
 - visioconférences
 - discussions de cas
 - tables rondes...
- Calendrier des enseignements :
 - Séminaire N°1: 19 et 20 décembre 2013
 - Séminaire N°2: 16 et 17 janvier 2014
 - Séminaire N°3: 13 et 14 février 2014
 - Séminaire N°4: 17 et 18 avril 2014
 - Séminaire N°5: 29 et 30 mai 2014

Dates de rechange en cas de report de date : 6 et 7 juin 2014 et/ou 12 et 13 juin 2014.

Cours et programme :

Cent heures d'enseignement réparties comme suit :

1 – 60 heures d'enseignement théoriques et dirigés, bloquées sur 5 séminaires de 2 jours (jeudi et vendredi). Un programme sera établi portant essentiellement sur la législation, le cadre technique de l'expertise, les pathologies criminogènes et l'état des théories, des pratiques et des thérapeutiques en matière de criminologie.

Tout ou partie de cet enseignement théorique pourra être suivi par l'étudiant dans sa Faculté d'origine notamment dans le cadre du DES de Psychiatrie.

Les enseignants pourront mettre à la disposition des étudiants les documents photocopiés nécessaires à la compréhension de leur enseignement.

Enseignement théorique : dont le programme détaillé sera fourni ultérieurement mais comprenant au moins :
Présentation générale du cadre juridique et déontologiques des missions d'experts (Pr JS RAUL: 3h00).
Histoire de la criminologie et de la psychiatrie médico-légale (Pr M. PATRIS : 4h00)

L'expertise psychiatrique judiciaire, cadre juridique, technique et déontologique (Pr M. PATRIS et Dr J-G ROHMER)

Dangerosité et pathologies criminogènes (Dr V. FONTAA : 4h00)

Obligation de soins et suivis socio-judiciaires. (Dr J-G ROHMER : 4h00)

Soins en milieu pénitenciaire (Dr MARCOT et Dr M. RIUTORT)

Responsabilité médicale, cadre ordinal et juridique (Dr. A. GERAUT : 4h00)

Les centres de référence pour les auteurs de violences sexuelles. (Dr. J.G.ROHMER en collaboration avec Mme le Dr WIRRMANN : 4h00)

Expertise des enfants et adolescents mineurs. (Dr F. BIRINGER : 2h00)

Sont également prévue des interventions de magistrats, avocats, représentants d'associations de victimes...

2 – 10 heures de présentations de dossiers réparties en 5 séances de 2h. Ces présentations consisteront en commentaires partagés d'un document écrit ou vidéo. Plusieurs experts pourront assister au même entretien et entameront une discussion entre eux et avec les étudiants au sujet de cet entretien d'expertise.

3 – 20 heures de stage. Les stages comprennent plusieurs parties : au moins une demi-journée sera consacrée à un stage dans une institution de type UMD ou SMPR. Pour les étudiants ne faisant pas d'études de psychiatrie ou n'ayant pas d'expérience dans ce domaine, il sera prévu une demi-journée de stage dans un service fermé de psychiatrie.

Le reste des stages consistera à assister et participer activement à des expertises conduites par un senior. Chaque maître de stage fournira une validation que l'étudiant portera à son dossier.

4 – 20 heures de travail personnel : réalisation de rapports d'expertise et rédaction du mémoire final.

Le détail des cours sera communiqué ultérieurement.

Les enseignements auront lieu principalement à la Faculté de Médecine de Strasbourg mais certains pourront être délocalisés dans les Facultés de Besançon et Dijon, voire retransmis de manière simultanée lors de visioconférence, ou mis à la disposition des étudiants de manière différée après enregistrement vidéo.

Stage (40 heures) comprenant :

- au moins une demie journée dans une institution de type UMD ou SMPR. Les étudiants n'ayant pas de formation psychiatrique ou n'ayant pas d'expérience dans cette discipline effectueront une journée de stage dans un service fermé de psychiatrie.

- L'autre volet des stages consistera à assister et participer activement à des expertises conduites par un maître de stage senior (soit enseignant du D.I.U., soit agréé par les responsables du D.I.U.).

Chaque maître de stage fournira une validation à partir des discussions suivant l'expertise et les rapports que l'étudiant sera tenu de rédiger sous sa direction.

- 20 heures incluses dans l'enseignement pratique (stages) seront consacrées au travail personnel de l'étudiant
 - rédaction de rapports (au minimum 5)
 - analyse de documents sources
 - rédaction du mémoire final

Examens :

L'obtention du diplôme fera l'objet :

1. d'un examen écrit portant sur l'ensemble des enseignements théoriques, sous forme de 4 questions rédactionnelles d'une demi-heure chacune,
2. la rédaction et la soutenance d'un mémoire supervisé par un Directeur de Mémoire (sur un sujet validé par les coordonnateurs du diplôme),
3. une épreuve pratique sous la forme d'une expertise pratiquée en présence d'un enseignant et comportant la rédaction du rapport d'expertise.

CALENDRIER DES SEMINAIRES

Programme des 19 et 20 décembre 2013

[Les cours des 19 et 20 décembre 2013 auront lieu dans la salle 207 du Forum \(Faculté de Médecine – 4, rue Kirschleger – 67085 Strasbourg Cedex\)](#)

Séminaire du 19 décembre 2013

09:00 – 11:00	J.S. RAUL M. PATRIS P. VIDAILHET	Accueil des étudiants et présentation du D.I.U. Présentation générale des aspects juridiques et déontologiques des missions expertales
11:00 - 12:00	M. PATRIS	Histoire de la criminologie et de la psychiatrie médico-légale 1

14:00 - 15:00	M. PATRIS	Histoire de la criminologie et de la psychiatrie médico-légale 2
15:00 - 17:00	J-R. FREYMANN M. PATRIS V. FONTAA	TABLE RONDE Les grandes théories en criminologie

Séminaire du 20 décembre 2013

09:00 – 11:00	J.S. RAUL	L'expertise judiciaire - Cadre juridique, ethnique, déontologie Que dit la loi ?
11:00 - 12:00	J.G. ROHMER	Particularités techniques de l'expertise psychiatrique

14:00 - 17:00	M. PATRIS V. FONTAA F. BIRINGER	Exposés de dossiers d'expertise et discussions
----------------------	---------------------------------------	--

Programme des 16 et 17 janvier 2014

Séminaire du 16 janvier 2014

09:00 – 11:00	A. GERAUT A. FARRUGIA A. JACAMON	Responsabilité médicale Cadre ordinal et juridique 1
11:00 - 12:00	F. BIRINGER	Expertises psychologiques

14:00 - 15:00	J.G. ROHMER	Les grandes pathologies criminogènes
15:00 - 17:00	P. VIDAILHET	Pathologies cérébrales organiques et altération des fonctions cognitives Incidences des psychotropes en psychiatrie médico- légale

Séminaire du 17 janvier 2014

09:00 – 10:30	A. FARRUGIA A. GERAUT	Responsabilité médicale Cadre ordinal et juridique 2
10:30 - 12:00	V. FONTAA J.G. ROHMER	Pathologies criminogènes. Synthèse

14:00 - 17:00	J.G. ROHMER D. WIRRMANN	Les CRAVS - Centres de référence pour les auteurs de violences sexuelles Dossiers cliniques d'AVS
----------------------	----------------------------	---

Programme des 13 et 14 février 2014

**Les cours auront lieu dans la Salle 211 du Bâtiment 3 – 4^{ème} étage (Faculté de Médecine,
11 Rue Humann – 67085 Strasbourg Cedex)**

Séminaire du 13 février 2014

09:00 – 12:00	D. MARCOT M. RIUTORT	Traitements et prévention Psychiatrie carcérale Institutions mixtes (psychiatrico-carcérales)
----------------------	-------------------------	---

14:00 - 17:00	P. VIDAILHET	Jeux de rôle
----------------------	--------------	--------------

Séminaire du 14 février 2014

09:00 – 12:00	A préciser	Criminels en série / Crimes en masse Violences conjugales et familiales Violences scolaires et violences au travail)
----------------------	------------	--

14:00 - 17:00	J.S. RAUL J.G. ROHMER F. BIRINGER M. PATRIS	Conférence débat Conclusions
----------------------	--	---------------------------------

Programme des 17 et 18 avril 2014

Séminaire du 17 avril 2014

09:00 – 10:00	J.G. ROHMER	Mesures d'hospitalisation sous contrainte et obligations de soins
10:00 – 11:00	M. PATRIS	La criminalité féminine
11:00 - 12:00	L. LALANNE-TONGIO	Addiction et criminalité

14:00 - 17:00	J.G. ROHMER	Les instruments d'évaluation diagnostiques et pronostic
----------------------	-------------	---

Séminaire du 18 avril 2014

09:00 – 10:30	M. PATRIS J.R. FREYMANN	Théories psychanalytiques des perversions sexuelles et du passage à l'acte criminel
10:30 - 12:00	P. VIDAILHET	Approche cognitive de l'agressivité et de la violence Apport des techniques modernes d'imagerie cérébrale en criminologie

14:00 - 17:00	TABLE RONDE M. PATRIS Magistrats Association de victimes Avocat	La notion de dangerosité Evaluation prévention La responsabilité de l'expert vis à vis de la société
----------------------	--	--

Programme des 29 et 30 mai 2014

Faculté de médecine de Besançon

Séminaire du 29 mai 2014

09:00 – 12:00	J.L. CHOPARD E. MARTIN	Limites de l'altération du discernement Accessibilité à une sanction Le refus d'expertise psychiatrique Confiance et confidences lors de l'expertise Levée de l'ASPDRE
14:00 - 17:00	F. BIRINGER S. NEZELOF	L'expertise psychiatrique des enfants et des adolescents Aspects théoriques et exemple cliniques

Séminaire du 30 mai 2014

09:00 – 10:00	VANDEL	A préciser
10:00 - 12:00	I. FRANCOIS-PURSEL	A préciser
14:00 - 16:00	J.L. CHOPARD E. MARTIN J.S. RAUL	Techniques médico-légales : Place dans l'expertise psychiatrique
16:00 - 17:00	J.L. CHOPARD E. MARTIN J.S. RAUL M. PATRIS	Conclusion et synthèse de la journée

Le contenu exact des enseignements sera précisé au cours de l'année universitaire